

PRESIDENCE DU CONSEIL PRESIDENTIEL

du 3 Décembre 1970

GRANDE CHANCELLERIE  
DE L'ORDRE NATIONAL

portant nominations et promotions à titre  
Militaire et Etranger dans l'Ordre du  
Mérite du Bénin (Additif) -

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL  
Grand Maître des Ordres Nationaux,

- VU la Déclaration du 30 Avril 1970, instituant un Conseil Prési-  
dentiel ;  
VU l'Ordonnance N°70-34/CP du 7 Mai 1970 portant Charte du Con-  
seil Présidentiel ;  
VU le Décret N°70-81/CP du 7 Mai 1970 portant formation du Gou-  
vernement ;  
VU la Loi N°61-43 du 24 Octobre 1961 portant création de l'Ordre  
du Mérite du Bénin ;  
VU le Décret N°124/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nominations du  
Grand Chancelier de l'Ordre National du Dahomey ;  
VU le Décret N°125/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination des  
Membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;  
VU le Décret N°70-193/CP/CH. du 29 Juillet 1970 portant nomi-  
nations et promotions à titre militaire et étranger dans l'Ordre  
du Mérite du Bénin ;  
Sur proposition de la Haute Autorité chargée de la Défense Na-  
tionale et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National  
du Dahomey ;

Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

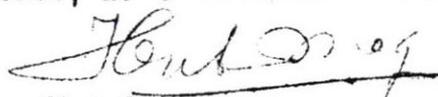
Article 1er. - Le Décret N°70-193/CP/CH. du 29 Juillet 1970 portant nomi-  
nations et promotions à titre militaire et étranger dans l'Ordre du Mé-  
rite du Bénin pour prendre rang du 1er Août 1970 est complété comme  
suit :

Au Grade d'OFFICIER (Médaille d'Argent)

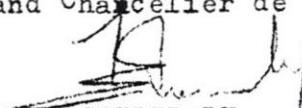
Le Maréchal de Logis Chef de Gendarmerie L A R O C H E Jean - Conseiller  
Technique à la Gendarmerie Nationale -

Article 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel -

Fait à COTONOU, le 3 Décembre 1970

  
H. M A G A

Par le Président du Conseil Présidentiel  
Le Grand Chancelier de l'O.N.D.

  
M.S. COULIBALY

AMPLIATIONS :

PCP	6	MINISTERES	11	JORD	1
CES	5	DEP	2	INT	1
SGG	4	GDE CHANCEL.	15	DCCT	1
DGAJL	2	Dir.St.	1	MCP	4
IAA	1	CS 1 DN	1	IGF	1